



# « VILLAGE GOURMAND ET ARTISANAL » 2025 Sainte-Maure-de-Touraine

## BULLETIN DE DEMANDE D'INSCRIPTION

A retourner au plus tôt

Date du Village :

Vendredi 4 juillet 2025

C'est avec plaisir que la Ville de Sainte-Maure-de-Touraine vous accueillera lors de son « Village Gourmand et Artisanal » qui se tiendra le vendredi 4 juillet 2025, au Parc Robert GUIGNARD.

Nous souhaitons vous offrir le meilleur des accueils.

### COORDONNÉES EXPOSANTS

Nom : ..... Prénom : .....

Nom commercial : .....

Adresse : .....

CP : ..... Ville : .....

Tél : .....

E-mail : .....

Site internet/Réseaux sociaux : .....

Artisan  Revendeur  Autre : .....

Votre activité : .....

N° SIRET (14 chiffres) : .....

Vos produits : .....



### INFORMATIONS PRATIQUES

#### 👉 Date et Horaires :

L'exposant s'engage à être présent le vendredi 4 juillet et selon les horaires d'ouverture au public du Village Gourmand et Artisanal à savoir de 18h00 à 00h00.

#### 👉 Les Stands mis à disposition :

Dimensions : 3x3 mètres

Puissance électrique maximale par emplacement : 150 W.

Chaque stand est équipé d'un éclairage, d'une table et de deux chaises. Les exposants procèdent à l'aménagement et à la décoration de leur stand avant l'ouverture officielle du Village Gourmand et Artisanal. Des grilles seront également mises à disposition selon les demandes et les stocks.

Le matériel et la décoration spécifique pour vos étals sont à votre charge, ainsi que les rallonges électriques pour vos branchements (éclairages spécifiques).

## BESOINS TECHNIQUES

---

Pour les stands restauration ou foodtruck, merci d'indiquer ci-dessous les dimensions de votre véhicule (ou stand), la liste et la quantité de matériel à brancher ainsi que leur puissance (Volts), leur tension (Watts) et le type de branchement nécessaire (Monophasée ou Triphasée) :

.....  
.....  
.....  
.....

## DEMANDE(S) PARTICULIÈRE(S)

---

Une confirmation vous sera apportée selon vos demandes.

.....  
.....  
.....  
.....

## PIÈCES À FOURNIR AVEC LE BULLETIN

---

- ↪ Extrait du K-bis (ou l'avis de SIREN pour les autoentrepreneurs)
- ↪ Attestation d'assurance responsabilité civile
- ↪ Chèque de caution de 50.00€ à l'ordre du Trésor Public (il sera détruit une fois votre engagement tenu)

Fait à : ....., le : .....  
Signature et cachet de l'exposant :

### Pour nos besoins statistiques :

Comment avez-vous eu connaissance de l'organisation du Village Gourmand et Artisanal de Sainte-Maure-de-Touraine ?

- Site internet de la ville
- Facebook
- Site internet répertoriant les marchés estivaux
- Bouche à oreille
- Autre : .....